Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année !

#Horizon

#6_1
DÉCEMBRE 2017

Le magazine de la Communauté de l'Ouest Rhodanien

Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien

p.4
Éclairage photovoltaïque et la lumière fut !

Boiron s'installe sur la COR p.4

p.8
Dossier
PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES
trouvez les locaux qu'il vous faut

ÉDITORIAL

ACCOMPAGNER LES CRÉATEURS ET REPRENEURS D'ACTIVITÉS

Nous avons eu le plaisir d'accueillir plus de 1 200 participants pour le premier Trail du Beaujolais Vert (voir p.3). Un succès dont nous pouvons nous féliciter. Les athlètes n'ont pas ménagé leurs efforts sur les différents circuits et ont pu apprécier l'engagement des 250 bénévoles que je tenais tout particulièrement à remercier. Forts de cette réussite nous allons réitérer l'expérience en 2018 et nous comptons sur vous pour nous accompagner dans ce défi : participez, devenez bénévoles, relayez l'évènement... pour que notre territoire devienne ce terrain de jeu idéal pour les amoureux de la pleine nature !

Pour le dossier de ce numéro (p. 8) nous avons souhaité mettre l'accent sur l'un des équipements pivots pour le développement économique de l'Ouest Rhodanien : nos pépinières d'entreprises. La COR est là pour soutenir et accompagner l'innovation sous toutes ses formes et les pépinières incarnent parfaitement cette volonté, en permettant aux créateurs d'activités de trouver un lieu ressources, adapté à leurs besoins et à leurs problématiques.

Cordialement,
Michel MERCIER,
Ancien Ministre, Président de la COR

SOMMAIRE

"#ORizon" magazine de la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien édité à 24 100 exemplaires sur papier recyclé. Dépôt légal à parution. 2017.
Diffusion gratuite. Vente interdite. ISSN 2557-3616. Distribution boîtes aux lettres : La Poste
Directeur de la publication : Michel Mercier
Responsables de la rédaction : Jean-François Dauvergne et Julie Payen
Conception graphique : COR - Impression : ALPHA
Crédits photos : COR - Shutterstock - CCAB - cled'12. Monsieur Ah d'Accord : Studio Bis
Ne pas jeter sur la voie publique

LES TEMPS FORTS
JUILLET - NOVEMBRE 2017

Juillet

Les Estivales Agricoles : la convivialité au rendez-vous

Encore une première sur notre territoire. Sur les trois rendez-vous organisés 300 personnes se sont retrouvées dans les exploitations agricoles de l'Ouest Rhodanien.

Août

L'Agriculture s'invite au lac : le Lac des Sapins transformé en ferme géante

Plus de 15 000 personnes se sont réunies autour des agriculteurs qui avaient investi le site du Lac des Sapins.

Septembre

Projet de Territoire : "la COR n'est pas une île"

Les élus de la COR et les membres du conseil de développement ont participé à plusieurs ateliers afin de proposer des perspectives communes de développement de l'Ouest Rhodanien. Le fruit de la démarche sera présenté au premier semestre 2018.

Octobre

Premier Trail du Beaujolais Vert : Au soleil !

Plus de 1 200 participants se sont mesurés aux quatre parcours de cette première édition riche en émotions ! Le rendez-vous est déjà pris pour le 13 octobre 2018. Oserez-vous vous mesurer à la Nature ?

Octobre

Trophée des Maires Rhône : l'Application Mobile URBEE récompensée.

La COR a été lauréate du Trophée des Communautés pour la mise en place de l'application de géolocalisation et d'informations pratiques URBEE.

Novembre

Les Cafés en Fête ont fait le plein!

Trois restaurants ont fait salle comble grâce au talentueux Bruno Fontaine avec son interprétation des "Vacances de Bérurier". Nous vous donnons rendez-vous avec le Centre Culturel Associatif Beaujolais lors des prochains Cafés en Fête, en février avec "Lyon en chansons" et en mars avec "Les règles du savoir-vivre dans la société moderne" !

LES ACTUS

Zoom sur Les Candélabres Photovoltaïques

La COR s'engage dans le développement des énergies renouvelables dans le cadre de sa démarche "Territoire à Energie Positive". Elle a ainsi installé, sur le parking relais de la gare de Tarare, 6 lampadaires solaires autonomes. D'autres installations de ce type devraient suivre en 2018 notamment à la gare d'Amplepuis et sur la zone des Portes du Beaujolais à Thizy les Bourgs.

covoit ICI
OUEST RHODANIEN

Covoit'ICI OUEST RHODANIEN vos trajets du quotidien

En route pour ce service de covoiturage de proximité mis en place en lien avec la start-up ECOV. Pour vous déplacer facilement à destination de six communes de la COR pour l'instant. Plus d'une centaine d'habitants s'est déjà lancée ! À votre tour ?

Pour en savoir + Rendez-vous sur :

covoitici.fr/ouestrhodanien

ou sur l'application mobile

Début des travaux pour l'entreprise BOIRON

Les travaux d'implantation de l'entreprise BOIRON sur la COR ont été lancés début octobre.

Un bâtiment logistique de 18 000 m² sera livré courant 2018 pour une surface de terrain de 16,5 hectares.

la collecte des déchets change sur 16 COMMUNES

>> Dès le 1er Juin 2018

Fin de la collecte en porte à porte*.

Des nouveautés :

• Dépots des ordures ménagères et emballages recyclables en points de regroupements.

• **La collecte latérale**, plus pratique, plus économique elle permet d'optimiser les coûts du service de collecte.

L'évolution des modes de collecte sur la COR depuis 2014.

Les communes concernées par le changement :

- Affoux
- Ancy
- Dième
- Dareizé
- Joux
- Saint-Clément-sous-Valsonne
- Les Olmes
- Les Sauvages
- Pontcharra-sur-Turdine
- Saint-Appolinaire
- Saint-Forgeux
- Saint-Loup
- Saint-Marcel l'Eclairé
- Saint-Romain-de-Popey
- Tarare (*hors hyper-centre*)
- Valsonne

Concertation :

Votre pierre à l'édifice de la Démarche Climat

Limiter les consommations d'énergie et réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre, une urgence pour la planète, quelles solutions ?

Du 10 novembre au 31 décembre 2017 vous pouvez apporter votre contribution.

Nous attendons vos avis, suggestions, propositions... dans 3 domaines suivants :

- Les bâtiments
- Les activités économiques
- Les déplacements

+ d'informations sur :

ouestrhodanien.fr/demarche-climat-concertation

Démarche collective

Participez au développement du photovoltaïque sur le territoire

La COR souhaite fédérer autour du développement de projets d'installations et de productions de photovoltaïque. Pour cela, elle invite les habitants, les collectivités, les entreprises, les associations... à s'engager :

- En partageant son énergie, ses compétences au sein du projet
- En mettant à disposition un toit dont vous êtes propriétaire
- En relayant l'initiative ...

5 réunions publiques seront organisées de fin janvier à début février 2018 :

» **Valsonne :** Lundi 22 janvier 2018

» **Thizy les Bourgs :** 25 janvier 2018 - *Salle du CAP de Bourg-de-Thizy à Thizy les Bourgs*

» **Lamure-sur-Azergues :** Mercredi 31 janvier 2018 *Salle Mille-Club*

» **Tarare :** Lundi 5 février 2018 - *Centre Municipal de Loisirs (Zénith)*

» **Amplepuis :** Date à venir - *MJC d'Amplepuis*

+ d'informations contactez
sophie.moncorge@c-or.fr

LA CARTE

Rénovation de l'habitat

Janvier à novembre 2017

63 Subventions accordées* par l'ANAH

Agence nationale de l'habitat Anah

» Rénovations énergétiques

» Adaptation du logement
Adaptation au handicap et/ou vieillissement

* Sous conditions de ressources.

61 Subventions accordées** dans le cadre de L'Écopasseport de la COR

» Rénovations globales performantes

** Personnes non éligibles aux subventions ANAH

53 Subventions accordées dans le cadre du programme de rénovation des façades

» Avec des bonus pour l'isolation par l'extérieur

LA CARTE

En 2017 (Janvier à Novembre)

Total des travaux réalisés
au bénéfice des entreprises locales

» 4 465 265€

Total des subventions COR votées (hors ANAH)

» 640 351€

DES SUBVENTIONS COMMUNALES PEUVENT COMPLÉTER CES AIDES

Rénovation globale
EXEMPLAIRE AVEC ÉCO-MATÉRIAUX

= 251 points = 22 590 € d'aides de la COR
+ aides nationales
+ aides des communes

RENSEIGNEMENTS
04 74 05 51 13
renohabitat@c-or.fr
www.ouestrhodanien.fr

LE DOSSIER

Besoin d'un bureau ou d'un atelier ?
Intégrez une pépinière d'entreprises de l'Ouest Rhodanien et bénéficiez de ses services

Les Pépinières de la CORDÉE en chiffres

26 entreprises présentes

39 emplois

4 504 027€ de chiffre d'affaires total
soit une moyenne de 195 827,26€ par entreprise

La CORDÉE compte deux pépinières d'entreprises sur son territoire.

Basées à Tarare et Thizy les Bourgs, elles accueillent des entreprises de moins de deux ans et leur proposent tout un panel de services et un accompagnement personnalisé.

Jeunes pousses

Pour pouvoir intégrer une pépinière, la condition requise pour l'entreprise est d'avoir moins de deux ans. Les créations ou les reprises d'activités ont toute leur place dans ce dispositif.

La force du collectif

La solitude peut constituer un frein lorsqu'on se lance dans une création ou dans une reprise d'entreprise. Avec les pépinières, les chefs d'entreprises bénéficient d'un lieu ressources, commun avec d'autres personnes qui partagent les mêmes problématiques. Les services proposés : accueil, réception colis... et l'accompagnement personnalisé permettent de se concentrer sur le développement de l'activité lors des premiers pas de l'entreprise.

S'adapter à chaque projet

Les locaux sont modulables sur les deux sites. Ainsi les ateliers et les bureaux peuvent aisément se transformer en fonction des besoins et caractéristiques de chaque activité.

Aide à la création, reprise, implantation, deux dispositifs supplémentaires :

- **La pépinière commerce : La PEPCOM**
  Elle permet d'aider à l'implantation de commerces en alliant aide au loyer, aide financière à l'investissement et accompagnement pendant trois ans.

- **L'espace de travail partagé : La CORDÉE**
  Cet espace convivial et partagé accueille les auto-entrepreneurs, travailleurs indépendants et créateurs.
  Rejoignez la communauté des "encordés".
  www.lacordee.net

3 questions à Julien PILES,

Dirigeant d'ALL FRET entreprise hébergée à PEPITA - création août 2016

Pourquoi avoir intégré une pépinière d'entreprises ?

"Je souhaitais me rapprocher du secteur de Thizy les Bourgs où j'avais eu une première expérience professionnelle de 2003 à 2006. Je m'étais, de plus, engagé, habitant à Lyon Croix Rousse, à démarrer mon activité près de chez l'une de mes salariées.

Et enfin, je voulais maîtriser mon budget dès la création de mon entreprise.

Après m'être renseigné via internet et mes contacts, j'ai pensé que c'était la bonne option !"

Quels sont les points forts de la pépinière d'entreprises de la COR ?

"Je trouve beaucoup de points forts à la pépinière d'entreprises de la COR :

Les échanges! On évite l'isolement. Une salle de repos/cuisine nous permet de se retrouver entre entrepreneurs chaque matin ou pendant la pause déjeuner, afin de pouvoir partager nos expériences, nos réussites, nos joies et nos difficultés... Vous avez toujours des entrepreneurs qui sont arrivés avant vous et qui vous donnent deux ou trois conseils.

La partie financière est également intéressante, c'est agréable de pouvoir démarrer avec un montant de loyer raisonnable. Nous avons certains services qui sont rajoutés: Internet, l'installation des lignes téléphoniques, le chauffage, l'eau et l'électricité.... Ce sont des avantages dont j'ai bien conscience.

Le réseau apporté par la COR est également très intéressant. Les formations gratuites, qui sont proposées, sont une chance pour toute entreprise qui démarre.

Et pour finir, on peut trouver des solutions lorsque l'entreprise s'agrandit. Aujourd'hui, chez ALL FRET, nous sommes cinq et avons trois bureaux."

Quels conseils donneriez-vous aux entrepreneurs qui hésitent à s'installer dans une pépinière ?

"Je leur demanderai si déjà ils se sentent prêts pour une nouvelle aventure, s'ils croient à leur projet! Parce que c'est "la première vitamine" qui va les aider à commencer, à surpasser leurs premières difficultés.

Je leur dirais d'avoir impérativement un prévisionnel sur trois ans, mais aussi d'imaginer leur entreprise dans cinq ou dix ans. Avoir un but, un objectif chiffré va les aider à construire leur chemin. Ils peuvent noter leurs questions, leurs hésitations pour tenter de trouver eux-mêmes, une réponse à leurs objections, leurs appréhensions. Il est indispensable pour bien réussir d'avoir une attitude positive.

Ils doivent veiller à ne pas négliger leurs vies personnelles, bien garder des liens, ne pas s'isoler, sortir... Ne pas penser que lorsque l' on monte son entreprise cela ne représente qu'un sacrifice. Ils devront s'investir à fond, mais il faut être vigilant pour son bien-être, créer, c'est un engagement qui demande de l' énergie !

A Pepita, on fait du sport une fois par semaine pour se dépenser et ça fait du bien !

Je conseillerais, enfin, de se rapprocher, des pépinières d'entreprises qui offrent un accompagnement très professionnel et de nombreux avantages que j'ai pu trouver depuis j'ai commencé mon activité.

Si vous souhaitez rentrer en pépinière dans le secteur, prenez rendez-vous avec la COR, pour vous permettre d'évaluer la maturité de votre projet."

Comme Julien, vous souhaitez intégrer une pépinière ou un hôtel ?

Contactez Michel Gomes
Chargé de Création d'entreprises
michel.gomes@c-or.fr
04 74 05 30 20

Aller + loin

Les Hôtels d'entreprises

Après le passage en pépinière, il existe un autre type d'équipement pour accueillir les entreprises sur le territoire : les hôtels d'entreprises.

Leurs objectifs : proposer en location des ateliers ou des bureaux aménagés aux entreprises qui se développent sur le territoire et permettre à de nouvelles activités de s'implanter sur la COR.

2 hôtels : TARARE et THIZY LES BOURGS

pepiniereshotel.ouestrhodanien

www.ouestrhodanien.fr/les-pepinieres

Monsieur Ah... d'acCORd ! découvre le fonctionnement institutionnel

Monsieur Ah... d'acCORd

"La COR est une Communauté d'Agglomération, quels types de services peut-elle m'apporter ?"

COR :

"La COR est une collectivité de proximité, tout comme une commune. Tout citoyen peut nous contacter directement nos services au sujet des compétences qui nous ont été déléguées par les 34 communes membres : développement économique, assainissement, gestion des déchets, habitat, tourisme...

Quelques exemples de services de la COR : Covoit'ici - le covoiturage de proximité, la plateforme locale de l'habitat, le service Autorisation au droit du sol, la collecte des déchets, l'organisation d'un festival - FRAGMENTS, ..."

Monsieur Ah... d'acCORd

"Alors la COR est gérée un peu comme une commune, avec un Maire, des adjoints et un Conseil ?"

COR :

"Oui, c'est le même principe de fonctionnement pour l'essentiel.

Le Conseil Communautaire est composé de 75 délégués communautaires qui ont été élus en même temps que les conseillers municipaux au suffrage universel direct lors des élections municipales de 2014 (pour les communes de plus de 1000 habitants) ou désignés parmi les conseillers municipaux élus en 2014 (pour les communes de moins de 1000 habitants).

Le Conseil Communautaire a ensuite élu en son sein, un Président et 14 Vice-Présidents, et des autres membres qui vont constituer le Bureau Communautaire (de 23 membres).

Le Conseil a délégué une partie de ses fonctions au Bureau Communautaire pour gérer les affaires courantes de la collectivité."

12 **Bureaux** Communautaires

6 **Conseils** Communautaires

en 2017

Monsieur Ah... d'acCORd

"Qui prend les décisions pour la collectivité ?"

COR :

" Le Conseil Communautaire est l'organe décisionnel de l'intercommunalité.

Il vote le budget, les créations ou suppressions d'emplois, les statuts et les compétences, les délégations d'un service public. Il se réunit au moins une fois par trimestre. Ses séances sont publiques.

Le Bureau Communautaire délibère sur les affaires courantes : les attributions de subventions, les conventions de partenariat, les ventes ou acquisitions immobilières, les marchés publics...

Il doit rendre compte de ses décisions à chaque séance du Conseil Communautaire. Il se réunit en principe une fois par mois. Ses séances sont à huis clos.

Afin de les rendre exécutoires, toutes les délibérations sont envoyées par voie de télétransmission à la préfecture qui est chargé du contrôle de légalité, c'est-à-dire de vérifier la conformité des actes pris par l'intercommunalité."

Monsieur Ah... d'acCORd

"En tant que citoyen, comment puis-je prendre connaissance des délibérations de l'intercommunalité ?"

COR :

«Les délibérations sont consultables :

- Sur le panneau d'affichage à l'entrée du siège de la Communauté d'agglomération à Tarare,

- Sur notre site internet (comptes rendus des séances),

- Sur le registre des délibérations à consulter sur place au siège de la COR.»

+ d'infos sur
www.ouestrhodanien.fr

LA C-OR UTILE

Nous contacter

Tél. : 04 74 05 06 60

Fax : 04 74 63 22 90
contact@c-or.fr
3 rue de la Venne 69170 TARARE
- 9h00 à 12h00 & de 13h30 à 17h00, 16h00 le vendredi.

Gestion des déchets

Tél. : 04 74 89 58 39
infotri@c-or.fr

Assainissement

Tél. : 04 74 89 58 82
assainissement@c-or.fr

Autorisations du droit des sols

Tél. : 04 74 05 35 25
ads@c-or.fr

Plateforme locale de l'habitat

Tél. : 04 74 05 51 13

Réseau CORUS

Réservation de la navette
Tél. : 04 74 63 80 18

Piscines

Les horaires des piscines pour la saison 2017/2018

AQUAVAL - Tarare
Tél. : 04 74 05 04 00

- Lundi : de 12h00 à 14h00 et de 17h15 à 21h00
- Mardi et jeudi : de 12h00 à 14h00 et de 17h00 à 21h00
- Mercredi de 12h00 à 21h00
- Vendredi de 12h00 à 14h00 et de 15h00 à 21h00
- Samedi de 13h00 à 17h30
- Dimanche de 08h30 à 12h00

COURS
Tél. : 04 74 89 18 65

- Mardi de 12h à 13h45 et de 17h30 à 20h00
- Mercredi de 12h00 à 20h00
- Jeudi de 16h30 à 20h00
- Vendredi de 17h30 à 20h00
- Dimanche de 09h00 à 12h00

Fermeture

- les lundi et samedi

Pépinières et hôtels d'entreprises

Phare - TARARE

Z.I. Pied de la Montagne Rue Edouard Branly
69170 TARARE
Tél : 04 74 05 30 20

PEPITA - THIZY LES BOURGS

ZAE des Portes du Beaujolais
2 avenue de la pépinière - Bourg de Thizy
69240 THIZY LES BOURGS
Tél : 04 74 63 62 62

Office de Tourisme du Beaujolais Vert

3 sites vous accueillent :

- Cublize - Lac des Sapins : 04 74 89 58 03
- Lamure-sur-Azergues : 04 74 03 13 26
- Tarare : 04 74 63 06 65

www.beaujolaisvert.com

Déchèteries

Déchèterie d'Amplepuis

Zone industrielle Avenue J. Moos
69550 AMPLEPUIS
Tél. : 04 74 89 46 83
- Lundi & Jeudi : 8h à 12h
- Mardi, Vendredi & Samedi : 8h à 12h & 13h30 à 17h30

Déchèterie de Cours

Boulevard Pierre de Coubertin
69470 COURS
Tél. : 06 80 37 36 28
- Lundi, mercredi & samedi : 8h à 12h & 13h30 à 17h30
- Jeudi & vendredi : 13h30 à 17h30

Déchèterie de Saint-Marcel-l'Eclairé

Chemin de Goutte Vignole
69170 SAINT MARCEL L'ECLAIRÉ
Tél. : 04 74 89 58 39
- Lundi au vendredi : 10h à 12h & 14h à 18h
- Samedi : 9h à 18h
- Dimanche : 9h à 12h

Déchèterie de Thizy Les Bourgs

Lieu-dit "Malebarde" Bourg-de-Thizy
69240 THIZY-LES-BOURGS
Tél. : 06 80 37 37 25
- Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi : 13h30 à 17h30
- Vendredi - Samedi : 8h à 12h & 13h30 à 17h30

Déchèterie de Saint-Nizier-d'Azergues

Lieu-dit "La Gare"
69870 SAINT NIZIER D'AZERGUES
Tél. : 04 74 02 01 51

HORAIRES D'HIVER du 01/11 au 31/03
- Lundi : 14h à 17h
- Mercredi : 10h à 12h & 14h à 17h
- Samedi : 10h à 12h & 14h à 17h

HORAIRES D'ÉTÉ du 01/04 au 31/10
- Lundi : 14h à 18h
- Mercredi : 10h à 12h & 14h à 18h
- Samedi : 10h à 18h

Musée Barthélemy Thimonnier

Place de l'hôtel de ville
69550 AMPLEPUIS

Tél : 04 74 890 890
- Du 1er septembre au 8 décembre : du mardi au samedi, de 14h à 18h
- Fermeture annuelle à partir du 9 décembre 2017
- Réouverture le 10 avril 2018

Suivez toute l'actualité de la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien

SITE INTERNET / RÉSEAUX SOCIAUX
LETTRE D'INFORMATION / MAGAZINE
APPLICATION MOBILE URBEE

www.ouestrhodanien.fr